



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	17 février 2025	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : - 8 °C)		Vent	24 km/h Ouest
État de la piste	Rapide (Variante 2 s en raison du vent)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	S/O	Nombre total d'inscriptions 95
Total des paris mutuels	\$ 1,391,642			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Allan Stiff	Juge associé Scott Ksionzyk
Vétérinaire officielle Dre Julie Ballinger		En formation Robert Reid Jr.

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Il y a eu cinq retraits en raison des conditions météorologiques ce soir.

Trevor Henry, a été autorisé à se retirer de la Course 7.

Courses :

Course 1 – Enquête

Le #6, "The Canam Banker", (Trev. Henry), arrivé en 4^e position, a fait un bris d'allure dans le dernier droit, est sorti de la piste lors du bris d'allure pour des raisons de sécurité.

Le cheval a perdu du terrain et n'a donc pas provoqué d'infraction aux règles sur le bris d'allure.

Le cheval s'est rendu à l'intérieur d'un pylône avant de faire un bris d'allure sans en tirer un avantage quelconque.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/6vVfx1Lg12I>

Le #6, "The Canam Banker", devra se qualifier pour les bris d'allure.

"Kameran Hanover" a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Fractions officielles : 29:3, 58:4, 1:27:3, 1:56:2.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – "Matts Gem" devra se qualifier pour la performance.

Le cheval a terminé la course distancé.

Course 6 – Le conducteur, Ed Hensley, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (e) de la CAJO (laisser passer inutilement un cheval à l'intérieur lorsqu'il mène le peloton au début du dernier droit), en conduisant le cheval, "Sparks Fly".

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #3023369

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #6, "Collector S", devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 5

"Howmac Victor" (5), entraîneur Victor Puddy, propriétaire Limco inc.